Carignan

CALENDRIER MUNICIPAL 2023

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

MAI

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

ÉCOCENTRE

ORDURES MÉNAGÈRES

DÉCHETS ENCOMBRANTS *SUR RÉSERVATION

MATIÈRES ORGANIQUES

FEUILLES ET CHAUME

MATIÈRES RECYCLABLES

ÉCOCENTRE

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

TAXES FONCIÈRES

SAPINS DE NOËL

BRANCHES D'ARBRES *SUR RÉSERVATION

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Infographie & impression: Les Publications Municipales – 1 877 553-1955

CALENDRIER MUNICIPAL 2023

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

11 janvier • 1er février • 1er mars • 5 avril • 3 mai
7 juin • 5 juillet • 2 août • 6 septembre • 4 octobre
1er novembre • 6 décembre*

TAXES FONCIÈRES

Échéances
1er mars • 7 juin • 6 septembre

FERMETURE DES BUREAUX

3 janvier • 7 avril • 10 avril • 22 mai • 26 juin • 3 juillet
4 septembre • 9 octobre • 24 au 31 décembre

CONSIGNES POUR LES BACS

*** Dans tous les cas, les bacs doivent être placés en bordure de rue après 19 h la veille ou avant 7 h le jour de la collecte. Maximum de six (6) bacs en bordure de rue. Les collectes se font entre 7 h et 21 h.**

ORDURES MÉNAGÈRES

Les mercredis aux trois (3) semaines
Un seul bac roulant accepté de 120 L, 240 L ou de 360 L, gris, noir ou vert, et muni d'une prise européenne (devant du bac comme celui du recyclage). Un (1) seul bac par adresse, sauf exceptions.

Le gestionnaire des collectes d'ordures, matières organiques, recyclables, sapins et résidus verts est la MRC de La Vallée-du-Richelieu.

Information et plaintes : Info-collectes au 1 844 722-INFO (4636).

MATIÈRES ORGANIQUES

Les jeudis
Résidus alimentaires, résidus de jardin, papier et carton souillés par des aliments, couches de bébé, etc. Aucun sac de plastique. Branches et feuilles mortes refusées. Surplus acceptés à côté de l'Organibac dans des sacs de papier. Consultez *monorganibac.ca*

SAPINS DE NOËL

Le mardi 10 janvier
Pour être ramassés et compostés, les sapins doivent être dégarnis de toutes décorations de Noël.

MATIÈRES RECYCLABLES

Les mercredis aux deux (2) semaines
Numéros de plastique 1 à 7, sauf 6, verre, métal, papier, carton. Aucune matière recyclable à côté du bac. Le couvercle doit être fermé. Besoin d'un deuxième bac? Contactez la Ville.

FEUILLES ET CHAUME

Trois (3) mardis au printemps (avril, mai)
Quatre (4) mardis en été (juin, juillet, août)
Cinq (5) mardis en automne (septembre, octobre, novembre)
Débris de jardinage, chaume, herbe, plantes, feuilles mortes. Branches de feuillus refusées en raison de l'agrile du frêne.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Deux (2) journées de dépôt par année les 13 mai et 14 octobre

Nouveau! Le point de collecte est désormais situé au 2630, boul. Industriel à Chambly. Peinture, huiles, batteries de voiture, bonbonnes de propane, acide, colle, produits en aérosol, avec cyanure, engrais, pesticides, oxydants, produits de nettoyage, piles, solvant, vernis, électroniques.

DÉCHETS ENCOMBRANTS

Réservation obligatoire au plus tard le vendredi midi précédent la collecte
Collecte sur réservation un (1) mercredi par mois

En ligne à *mrcvr.ca/encombrants* ou au 450 641-3070, poste 3185.

Quantité illimitée d'items. Si vos meubles sont en bon état, l'organisme Meublétout (450 464-7888) offre un service de collecte à la maison.

ÉLECTROMÉNAGERS RÉFRIGÉRÉS ET APPAREILS CONTENANT DES HALOCARBURES

Service sur appel pour la collecte d'appareils « froids » (climatiseur, réfrigérateur, congélateur, refroidisseur d'eau, déshumidificateur, celliers, etc.). Communiquez avec Meublétout au 450 464-7888 ou au info@meubletout.com

BRANCHES D'ARBRE

Réservation obligatoire au plus tard le vendredi midi précédent la collecte
Une (1) collecte/mois à domicile de mai à octobre (la première semaine du mois)

Les branches doivent être déposées en bordure de rue avant 7 h le 1er lundi du mois pour un ramassage durant la semaine. Pour profiter du service, contactez le Service aux citoyens au 450 658-1066.

MATÉRIAUX SECS

Deux écocentres sont accessibles aux Carignanois sur preuve de résidence (avec photo) :

Écocentre régional de la MRC de La Vallée-du-Richelieu
(60, rue Fisher à Mont-Saint-Hilaire)
Consultez le *mrcvr.ca/services/matieres-residuelles/ecocentre/* pour connaître l'horaire, les matières acceptées et les coûts.

Centre de récupération Conteneurs Rouville
(3200, boul. Industriel à Chambly)
Gratuité de coûts sur les trois (3) premières verges cubes les samedis 13 mai, 17 juin, 15 juillet, 19 août, 16 septembre, 14 octobre et 18 novembre de 7 h à 13 h.

RECYCLAGE DU VERRE

Emplacement du conteneur :
Faubourg Carignan (à l'arrière du IGA)

Bouteilles, pots, pots style Mason (verre transparent et coloré). Les contenants doivent être rincés. Les bouchons et les couvercles doivent être retirés.

Tous les détails à carignan.quebec

* Ces dates sont sujettes à changement. Pour une information actualisée durant l'année, consultez le site Web ou composez le 450 658-1066.